



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 30

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. LAMOUREUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. NEVAKSHONOFF intervient et M. DERKACH propose l'ajournement du débat. La motion, mise aux voix, est rejetée.

M. le *ministre* ASHTON et M. SCHELLENBERG interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GERRARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 202 — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. DEWAR intervient. M. LAMOUREUX obtient le droit de parole à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. DERKACH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 207 — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

MM. DERKACH, LAMOUREUX, MARTINDALE, CUMMINGS et GERRARD interviennent. Sur la motion de M^{me} KORZENIOWSKI, le débat est ajourné.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de procéder à des travaux d'amélioration sur le tronçon de la route provinciale secondaire 355 à partir de la bordure ouest de la municipalité rurale de Minto jusqu'à la route provinciale secondaire 270, y compris la colline de la vallée Minnedosa, et que le premier ministre envisage d'appuyer cette initiative visant à assurer la sécurité des Manitobaines et des Manitobains ainsi que des Canadiennes et des Canadiens qui utilisent les routes du Manitoba. (G. Birch, R. English, H. English et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement du Manitoba envisage d'adopter des principes comptables généralement reconnus quand il fait état des comptes budgétaires du Manitoba. (A. Asperin, R. Bantugan, A. Gacutan et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (E. Beaudry, L. Beaudry, J. Beaudry et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (D. Sobering, C. Wall, A. Giesbrecht et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Hofer, D. Hofer, J. Hofer et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (P. Bradley, R. McRae, A. Friese et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (C. Finnie, G. Bullock, B. Boon et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (C. Wilde, S. Wolfe, B. Wolfe et autres)

M. HAWRANIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Wollman, M. Fleury, B. Matthews et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (A. McRae, A. Jones, P. Hofer et autres)

M. le ministre SMITH propose la première lecture du projet de loi 29 — *Loi sur les élections municipales et scolaires/The Municipal Councils and School Boards Elections Act* — dont l'objet a été indiqué.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} IRVIN-ROSS, MM. FAURSCHOU et JENNISSON ainsi que M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 37 déposé le 17 mars 2005. Ainsi, le budget du ministère des Finances sera examiné aujourd'hui à l'Assemblée avant celui du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, dans la matinée du vendredi 15 avril, deux groupes du comité des subsides afin d'examiner les budgets des ministères des Finances et des Services à la famille et du Logement.

Jeudi 14 avril 2005

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 h 30 et convient de les poursuivre le vendredi 15 avril à 10 heures.

La séance est levée le vendredi 15 avril à 12 h 32, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes